

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES MEMBRES RACISÉS 2025 RÉGION DU QUÉBEC

***“Le village: des racines solides, un
terreau fertile à la croissance
collective”***

Le 15 juillet 2025

**Destinataires : Sections locales de l’AFPC
de la région du Québec**

DATE LIMITE D’INSCRIPTION :	15 septembre 2025
DATES DE LA CONFÉRENCE :	31 octobre - 2 novembre 2025
LIEU DE LA CONFÉRENCE :	Delta Trois-Rivières Trois-Rivières, Québec

**LES SERVICES D’INTERPRÉTATION SERONT
OFFERTS en français et en anglais (sur demande)**

La trousse d’inscription comprend :

- La lettre de convocation
- La demande officielle des résolutions
- Le lien d’inscription

Veuillez trouver ci-joint la trousse d’inscription à la **Conférence régionale des membres racisés 2025** qui se tiendra du **31 octobre - 2 novembre 2025**, à l’hôtel Delta Trois-Rivières sous le thème:

**« Le village: des racines solides, un terrain fertile à la
croissance collective ».**

Nous vous invitons à passer le mot aux membres racisés de votre district pour vous assurer qu’ils soient au courant de cet événement. Les tableaux d’affichage ne sont pas toujours accessibles. Il est donc très important de trouver d’autres façons de communiquer avec nos membres.

Pour vous procurer la trousse d’inscription dans un autre format, veuillez communiquer avec nous au 514-875-7100.

OBJECTIFS DE LA CONFÉRENCE

Cette conférence permettra aux membres racisés visibles de:

- ❖ Mettre l'accent sur la création d'un réseau actif et efficace de comités régionaux d'équité et des droits de la personne
- ❖ Rendre hommage à nos histoires tout en favorisant la croissance et l'autonomisation collectives.
- ❖ Recueillir nos expériences de racisme au travail.

ATELIERS / SÉANCES

Séance visant à recueillir les expériences de racisme au travail

La séance, organisée et animée par le personnel des Droits de la personne, visera à recueillir les expériences de racisme vécues au travail par les membres racisés. Dans le cadre de la séance, qui reposera sur une approche tenant compte des traumatismes, la vie privée des personnes souhaitant raconter leurs expériences sera respectée. L'information recueillie nous permettra de mieux comprendre le racisme vécu au travail. Elle pourra aussi être utilisée, avec le consentement des membres, dans le cadre de toute action en justice que l'AFPC entreprendra pour lutter contre le racisme systémique en milieu de travail.

Prendre le pouvoir en s'appuyant sur notre histoire collective

Élaboré par le personnel des Droits de la personne, l'atelier vise à amplifier et à renforcer les compétences des activistes racisés à tous les échelons du syndicat, en les amenant à mieux comprendre nos réussites et les façons de surmonter les difficultés, et à découvrir les occasions de leadership.

CONFÉRENCE NATIONALE DES MEMBRES RACISÉS

Les conférences nationales Équité, dont la conférence nationale des membres racisés, auront lieu à Winnipeg, du 3 au 7 mai 2026. La date limite pour soumettre des résolutions à la conférence nationale des membres racisés est le 14 novembre 2025.

PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS

Personnes déléguées

Tout membre en règle de l'AFPC qui s'identifie comme une personne racisée peut poser sa candidature pour assister à la conférence de sa région à titre de personne déléguée. Lors de la sélection, nous accorderons la priorité aux membres qui militent pour les droits des travailleuses et travailleurs racisé.es et qui défendent leurs enjeux au sein du syndicat, de leur communauté et dans leur milieu de travail. Nous tiendrons également compte de certains éléments de représentativité : le district, l'Élément, la langue, l'âge (la participation des jeunes membres) et l'appartenance à d'autres groupes d'équité.

Les personnes déléguées ont plein droit de parole et de vote durant la conférence.

Frais

Conformément à la Directive sur les voyages, l'AFPC rembourse aux délégués la totalité des frais admissibles lors des conférences soit:

- le déplacement, y compris le transport terrestre
- l'hébergement à l'hôtel **Delta Trois-Rivières à Trois-Rivières**;
- la perte de salaire;
- les repas (indemnité quotidienne);
- les frais accessoires;
- la garde d'enfants, conformément à la politique de garde familiale;
- les frais liés aux besoins d'adaptation.

SÉLECTION DES PERSONNES DÉLÉGUÉES

Nous communiquerons par courriel ou par téléphone avec les personnes choisies, au plus tard le 30 septembre 2025.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : <u>Lundi, 15 septembre, 2025, 17h00, heure de l'EST (Can. et É-U)</u>

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou de l'aide :

- Composez le 514-875-7100 ou 1-800-642-8020. Laissez un message et on vous répondra dans les 24 heures ouvrables.
- Vous pouvez également communiquer par courriel avec nous au courriel des Groupes d'Équité de l'AFPC-QC à Groupesequiteqc-Equitygroupsqc@psac-afpc.com
- Le numéro de télécopieur est le 514-875-8399.

Nous avons hâte de vous rencontrer à cette conférence régionale. Cette conférence offrira à nos membres une occasion extraordinaire de maintenir et de renforcer le militantisme au sein de notre syndicat pour améliorer les droits et les conditions de travail de tous les membres de l'AFPC.

Veuillez consulter régulièrement le site Web de l'AFPC-Québec (<http://afpcquebec.com/>). Nous y publierons de l'information supplémentaire.

Merci de votre collaboration et de votre soutien.

En toute solidarité,



Sébastien Paquette
VPER AFPC-Québec

C.c. Conseil québécois

Mamadou Ndiaye, Directeur Groupes d'équité, Québec

Alain Lachapelle, Coordonnateur Régional, AFPC-QC

Marie-Ange Mundela, Conseillère syndicale, BR-Montréal, AFPC-QC

Patrick Leblanc, Conseiller politique et Communications, AFPC-QC

Zita Kouakou, Adjointe exécutive, Bureau du VPER, AFPC-QC

Cathy Leclerc, Adjointe administrative, BR-Montréal, AFPC